VOS ACCÈS SOUS CONTRÔLE







An ASSA ABLOY Group brand ASSA ABLOY



UN PEU D'HISTOIRE...

En 1970, suite à l'incendie du « Dancing 5/7 » en Isère faisant état de 146 victimes, de nouvelles réglementations concernant les issues de secours sont mises en place. La première norme sur les fermetures anti-panique est publiée en 1978 concernant l'évacuation des personnes en cas d'urgence. En 1997, la norme européenne EN 179 pour les systèmes mécaniques de déverrouillage des portes en situation d'urgence apparaît. Elle a été révisée en 2008.

LA NORME EN 179:2008

Définition

Cette norme européenne spécifie les exigences pour la fabrication, les performances et les essais des fermetures d'urgence manœuvrées par une béquille ou une plaque de poussée, spécifiquement conçues pour être utilisées dans une situation d'urgence sur des voies d'évacuation. L'ouverture doit pouvoir se faire d'un seul mouvement de main.

Une situation d'urgence peut avoir lieu lorsque les utilisateurs sont familiers des lieux et donc des systèmes d'évacuation des issues de secours : bureaux, lieux de travail,...



Champ d'application

Les fermetures d'issue de secours conformes à la norme EN 179 fournissent un moyen d'évacuation sûr et efficace par une porte d'issue de secours, et ce avec un minimum d'effort, pouvant nécessiter des connaissances préalables du dispositif de manœuvre.

Le nouveau projet de révision EN 179 vise à remplacer la version de 2008, toujours en vigueur aujourd'hui, en ajoutant le nouveau modèle de type C par plaque à effleurement, en proposant de nouvelles exigences relatives à la sécurité des personnes et en utilisant une grille de classification plus détaillée pour les différents critères (endurance, masse des portes, ...). La nouvelle révision prévoit également qu'un module extérieur soit associé spécifiquement à une fermeture d'urgence.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'OUVERTURE

Type A: Par béquille

Type B : Par plaque de poussée

Type C : Par plaque à effleurement Modèle prévu pour la révision de la norme EN 179

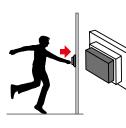








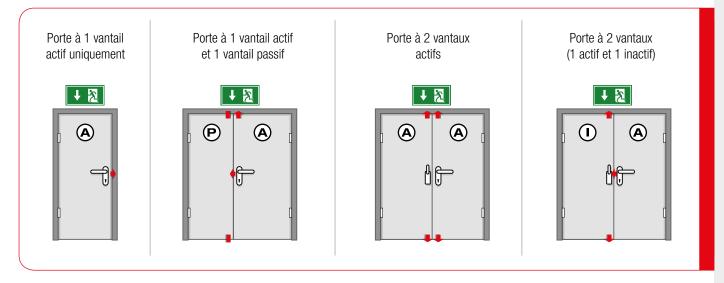






CONFIGURATION DES PORTES

Plusieurs configurations d'ouverture de porte d'issue de secours sont différenciées selon la norme.



(A) Vantail actif

Vantail s'ouvrant le premier et se fermant le dernier d'une porte à deux vantaux, battant dans un seul sens.

P Vantail passif

Vantail verrouillable équipé de dispositifs de verrouillage. Uniquement ouvert en cas de nécessité, sans fonction d'urgence ni anti-panique.

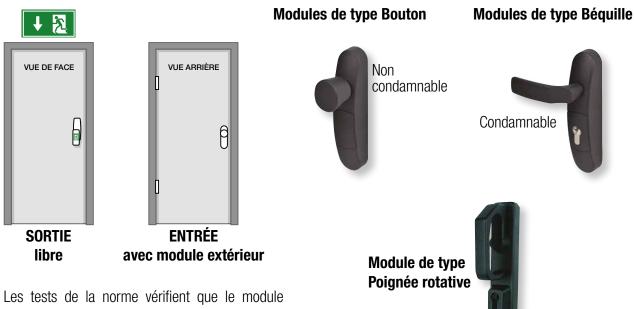
(I) Vantail inactif

Vantail s'ouvrant le dernier et se fermant le premier d'une porte à deux vantaux, battant dans un seul

Incluant une fonction d'urgence ou anti-panique.

MODULES EXTÉRIEURS

Les modules extérieurs sont des éléments optionnels permettant de déverrouiller une issue de secours depuis l'extérieur.



n'impacte pas le bon fonctionnement de la sortie.



CLASSIFICATION

La norme EN 179:2008 repose sur l'évaluation de 10 caractères. Le projet de révision va mettre à jour certains critères de cette classification, comme présenté dans le tableau ci-dessous.



CATÉGORIE D'UTILISATION



Grade 3 : Fréquence élevée d'utilisation par le public, lorsqu'il y a risque d'accident ou de mauvaise utilisation.

2



Grade 6 : 100 000 cycles d'essai.

Grade 7: 200 000 cycles

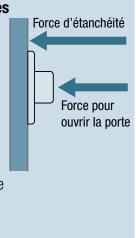
d'essai.

Il s'agit de mesurer l'endurance de l'élément de manœuvre contre le vieillissement et la dégradation sur 100 000 ou 200 000 cycles. Le Grade 7 correspond au résultat le plus performant.

ENDURANCE

Projet de révision de la norme : Ajout de nouveaux grades et de nouveaux paramètres de tests

La révision de la norme prévoit l'ajout de nouveaux grades, en tenant compte lors des tests d'une force d'étanchéité pour simuler l'effort des joints. Le grade obtenu dépendra de la force appliquée, entre 0 et 120 N, et du nombre de cycles endurés (100 000 ou 200 000).



3

MASSE DE LA PORTE



Grade 5 : Jusqu'à 100 kg. Grade 6 : Jusqu'à 200 kg. Grade 7 : Au-delà de 200 kg.

Il s'agit de tester la force

requise pour réengager la fermeture d'urgence en position verrouillée selon la masse de la porte. Plus cette force est faible, plus la fermeture d'urgence est performante. Le Grade 7

représente alors le résultat

optimal.

Projet de révision de la norme : Ajout de nouveaux grades et de nouveaux paramètres de tests

La nouvelle classification va prendre en compte une force de fermeture statique lors du test. En fonction de la valeur appliquée (15 N, 25 N ou 50 N) et de la masse de la porte testée, un grade sera attribué.



CLASSIFICATION (suite)



APTITUDE À UNE UTILISATION SUR DES PORTES RÉSISTANT AU FEU / ÉTANCHES AUX FUMÉES



Grade 0 : Non destinée à être utilisée sur des blocs-portes résistant au feu/étanches aux fumées.

Grade A : Apte à une utilisation sur des blocs-portes étanches aux fumées.

Grade B : Apte à une utilisation sur des blocs-portes résistant au feu et étanches aux fumées.

Les fermetures d'urgence doivent avoir été soumises à une évaluation montrant leur aptitude à l'utilisation sur des portes étanches au feu et/ou aux fumées. Le Grade B assure l'aptitude la plus complète.

5

SÉCURITÉ DES PERSONNES



Grade 1 : Toutes les fermetures d'urgence ont une fonction de sécurité des personnes très importante, donc seul le grade le plus élevé est identifié pour les besoins de la présente Norme Européenne.

Projet de révision de la norme : Ajout de nouveaux grades et de nouveaux paramètres de tests

Lorsqu'un élément de manœuvre sera soumis à l'essai, la force requise pour ouvrir la porte avec la fermeture d'urgence ne devra pas excéder une certaine valeur selon le type de manœuvre. Plus la force nécessaire sera faible, meilleure sera sa facilité d'utilisation. La prise en compte de ce nouveau paramètre permettra d'augmenter le nombre de grades et donc d'améliorer la classification pour la sécurité des personnes.

6

RÉSISTANCE À LA CORROSION



Grade 3: 96 h au Brouillard Salin (HBS) - haute résistance.

Grade 4 : 240 h au Brouillard Salin (HBS) - très haute résistance.

Le dispositif de manœuvre est soumis à un essai au brouillard salin neutre. Des tests sont effectués avant et après l'essai pour vérifier son bon fonctionnement. La meilleure résistance obtiendra le Grade 4.



CLASSIFICATION (suite)

7

SÉCURITÉ DES BIENS



Grade 2 : 1 000 N. **Grade 4 :** 3 000 N. **Grade 3 :** 2 000 N. **Grade 5 :** 5 000 N.

La fermeture d'urgence doit rester en position verrouillée et doit maintenir la porte fermée lorsque celle-ci est soumise à une force de sécurité de 1000 à 5000 N. Cette force est appliquée progressivement à raison d'un accroissement moyen de 100 N par seconde jusqu'à atteindre la valeur de rupture. La capacité à évacuer ne doit pas être dégradée après ce test. Le Grade 5 correspond au plus haut degré de sécurité des biens.

8

PROJECTION DE L'ÉLÉMENT MANŒUVRABLE



Grade 1: Projection (W) jusqu'à 150 mm (projection importante).

Grade 2: Projection (W) jusqu'à 100 mm (projection normale).

Il convient d'utiliser des éléments de manœuvre de Grade 2 dans les situations où la largeur de la voie d'évacuation est restreinte ou lorsque les portes devant être équipées de ce type de fermeture ne peuvent pas s'ouvrir au-delà de 90°.

9

TYPE DE MANŒUVRE



Type A : Fermeture d'urgence avec manœuvre par « béquille ».

Type B : Fermeture d'urgence avec manœuvre par « plaque de poussée ».

Projet de révision de la norme : Ajout d'un nouveau Type

Type C: Fermeture d'urgence avec manœuvre par « plaque à effleurement ».

10

DOMAINE D'APPLICATION DES PORTES



Catégorie A : Porte de sortie à un vantail à ouverture vers l'extérieur, porte de sortie à deux vantaux : vantail actif ou inactif.

Catégorie B : Porte de sortie à un vantail à ouverture vers l'extérieur uniquement.

Catégorie C : Porte de sortie à deux vantaux à ouverture vers l'extérieur : vantail inactif uniquement.

Catégorie D : Porte de sortie à un vantail à ouverture vers l'intérieur uniquement.

Projet de révision de la norme : Ajout d'une nouvelle catégorie

Catégorie E : Porte de sortie à un vantail à ouverture vers l'extérieur uniquement.

Ce nouveau domaine d'application permettra d'adapter les fermetures d'urgence sur un plus grand choix de portes.





LES NORMES EN 1125 ET EN 179 : DANS QUELS CAS S'APPLIQUENT-ELLES ?

	Fermeture anti-panique Norme EN 1125	Fermeture d'urgence Norme EN 179
Sortie depuis l'intérieur en situation de panique ou d'urgence	Situation de PANIQUE La sortie est possible à tout moment Une seule manœuvre de la barre, en poussant, pour permettre l'ouverture de la porte Aucune connaissance préalable de la manœuvre du dispositif requise Ouverture de la porte testée sous charge	Situation d'URGENCE La sortie est possible à tout moment Une seule manœuvre du dispositif, en poussant ou en tirant, pour permettre l'ouverture de la porte La connaissance préalable de la manœuvre du dispositif peut être requise
Sortie depuis l'intérieur en situation normale	 La sortie est autorisée à tout moment La priorité est donnée à la facilité d'ouverture pour les enfants, les personnes âgées et les handicapés 	La sortie est autorisée à tout moment
Mode de commande	Barre de manœuvre horizontale sur au moins 60% de la largeur de la porte	Poignée ou plaque de poussée
Accès depuis l'extérieur	 Aucune influence sur la sortie depuis l'intérieur Manœuvre mécanique ou électrique (Modules extérieurs - Contrôle d'accès) 	
Sécurité des biens depuis l'intérieur	AUCUNE Déverrouillage immédiat du dispositif sans délai	
Sécurité des biens depuis l'extérieur	Niveau minimum ou grades plus élevés possibles	



LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE

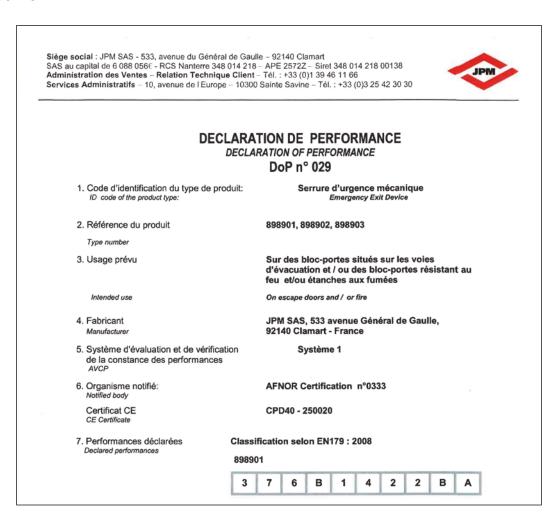
C'est quoi?

La Déclaration de Performance (D.o.P – Declaration of Performance) constitue le cœur du Règlement des Produits de Construction (R.P.C). Ce règlement de l'Union Européenne, vise à harmoniser les conditions de commercialisation de tous les produits sur le marché européen à l'aide d'un marquage C.E. L'objectif de ce document est d'assurer la fiabilité des informations relatives à la performance des produits ainsi gu'une facilité d'accès pour les consommateurs.

Ce qu'elle doit contenir

- La référence du produit type
- Le système d'évaluation et de vérification de la constance des performances
- Le numéro et la date de la norme concernée
- Les usages prévus du produit conformément à la norme
- La liste des caractéristiques essentielles qui caractérise le produit défini dans la norme
- Les performances d'au moins une des caractéristiques essentielles
- Le cas échéant, les performances exprimées par niveau ou classe

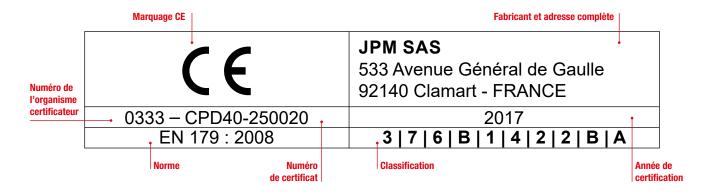
Exemple de D.O.P





LE MARQUAGE C.E (CONFORMITÉ EUROPÉENNE)

Il s'agit d'un marquage obligatoire pour tout produit soumis à la réglementation européenne. Il indique que le produit répond aux exigences en matière de sécurité des personnes. Le marquage nécessite un suivi de la production et un essai initial par un organisme indépendant au moment de la mise sur le marché pour permettre la libre circulation du produit sur le marché européen.



LES PRODUITS JPM CERTIFIÉS EN 179



La fermeture d'urgence Europad 179 JPM est certifiée EN 179. Avec une résistance à la corrosion de Grade 4, une endurance dépassant les critères de la norme jusqu'à 500 000 cycles et une aptitude à l'utilisation sur des blocs-portes coupe-feu pare-fumées, le modèle Europad fournit une haute exigence de qualité.

Grâce à sa manœuvre par plaque de poussée, le modèle Europad 179 permet une utilisation plus facile et instinctive en cas de situation d'urgence. De plus, sa faible projection de Grade 2 permet d'installer le produit n'importe où.



Bureaux, écoles, hôpitaux, centres commerciaux... Comment sécuriser ces bâtiments sensibles, tout en protégeant leurs utilisateurs ? JPM est là !

Marque française de référence, JPM apporte des réponses performantes et innovantes aux problématiques spécifiques du secteur tertiaire. Sa force : des solutions visionnaires, adaptées aux demandes les plus exigeantes, alliant intelligemment mécanique et électronique.

